
**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du
GUILVINEC (Finistère)**

Séance du 20 décembre 2016

A dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Jean Luc TANNEAU, Maire.

PRESENTS : Monsieur Tanneau Jean Luc, Monsieur Le Balch Daniel, Monsieur Brunot Pierre, Madame Gadonnay Stéphanie, Madame Bodéré Albane, Monsieur Daniel René-Claude, Madame Le Gall Gaëlle, Monsieur Kerriou Christian, Madame Ranzoni Michèle, Madame Aubrée-Lijour Marie-Claude, Monsieur Palud Bernard, Monsieur Maréchal Dominique, Monsieur Péron Roger, Madame Le Goff Françoise, Monsieur Le Cleach, Henri, Monsieur Biet Thomas, Monsieur Le Bellec Etienne, Madame Laurent Jocelyne, Monsieur Couant Guillaume.

PRESENTS PAR PROCURATION : Madame Sylvie Barbet donne pouvoir à Monsieur donne pouvoir Monsieur Le Balch Daniel, Monsieur Gueguen Johan donne pouvoir à Monsieur Tanneau Jean Luc, Madame Volant Laure donne pouvoir à Madame Le Goff Françoise.

ABSENTE : Madame Gléhen Danièle.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Bodéré Albane

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 22

N° acte : Del 2016-079	Nomenclature : 7.1.6 – Finances locales – Tarifs des services publics
Objet : Approbation des tarifs municipaux 2017	

Dans sa réunion du 30 novembre, la commission finances a étudié la revalorisation des différents tarifs municipaux pratiqués.

Il a été principalement décidé une baisse des tarifs de l'assainissement en raison de la bonne gestion financière du service. Une baisse a déjà été amorcée en 2016 et se poursuit en 2017. Ainsi, le prix de l'abonnement passera à 38 € (au lieu de 40) et le prix au m³ revenant à la collectivité à 0,83 € (au lieu de 0,88 €).

Les autres tarifs restent maintenus hormis pour les concessions au cimetière (suppression de certains tarifs pour être en adéquation avec le règlement).

21/12/2016

Le Conseil municipal est amené à approuver l'ensemble de ces tarifs présentés dans le tableau ci-dessous :

Intitulé de la régie	Prestations	Propositions pour 2017
Droits de place	Petit cirque sous chapiteau / jour	60,00 €
	Petit cirque sans chapiteau / jour	40,00 €
	Moyen cirque sous chapiteau / jour	150,00 €
	Grand cirque sous chapiteau / jour	300,00 €
	Marionnettiste / jour	20,00 €
	Grand manège / 4 jours	100,00 €
	Petit manège / 4 jours	50,00 €
	Grand stand / 4 jours	40,00 €
	Petit stand / 4 jours	30,00 €
	Marché à l'année- de 1 ml à 3 ml	4,50 €
	Marché à l'année - de 3 ml à 5 ml	6,00 €
	Marché à l'année - de 5 ml à 7 ml	8,00 €
	Marché à l'année - de 7 ml à 9 ml	10,00 €
	Marché à l'année - de 9 ml et plus	10,00€ + 1,50 € le m supplémentaire
	Marché saisonnier- de 1 ml à 3 ml	6,50 €
	Marché saisonnier- de 3 ml à 5 ml	8,00 €
	Marché saisonnier- de 5 ml à 7 ml	10,00 €
	Marché saisonnier- de 7 ml à 9 ml	12,00 €
	Marché saisonnier- de 9 ml à plus	12,00€ + 2 € le m supplémentaire
	Marché occupants occasionnels hors saison (octobre à mars), le ml Hors branchement énergie	2,00 €
	Marché occupants occasionnels en saison (avril à septembre), le ml Hors branchement énergie	4,50 €
	Accès électrique - éclairage seul et/ou balance seule	2,00 €
	Accès électrique - balance - réfrigération	3,50 €
	Accès électrique - balance - réfrigération - rôtisserie	8,00€ (nettoyage inclus)
Accès électrique - stationnement d'un véhicule	1,50 €	
Occupation du domaine public	Terrasse / m ² (occupation DP saisonnière)	14,00 €
	Camping-car / jour	5,00 €

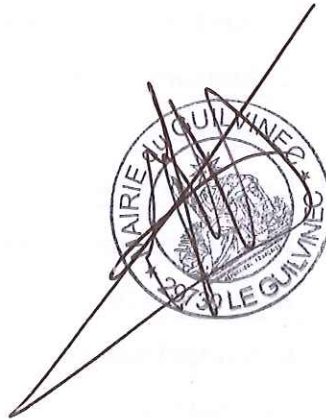
	Borne camping-cars le jeton	2,00 €
Cimetière	Concession GV 15 ans	120,00 €
	Concession GV 30 ans	240,00 €
	Concession GV 50 ans	500,00 €
	Columbarium GV 15 ans	700,00 €
	Columbarium droit d'entrée GV (dès 2ème urne)	125,00 €
	Cinéraire (0,7 m²) GV 15 ans	120,00 €
	Cinéraire (0,7 m²) GV 30 ans	240,00 €
Médiathèque	Individuel enfant (moins de 16 ans) :	5,30 €
	Individuel GV	10,60 €
	Individuel non-GV	16,20 €
	Familial GV	19,10 €
	Familial non-GV	24,30 €
	Ponctuel : individuel / semaine	1,70 €
	Ponctuel : familial / semaine	2,60 €
	Connection internet / 1/2 h	1,00 €
Manoir de Kergoz (à compter du 1er janvier)	Particulier / week-end	325,00 €
	Particulier / journée supplémentaire	90,00 €
	Réunions entreprises, CE, syndicats	55,00 €
	Associations	gratuit
Assainissement	Abonnement	38,00 €
	Prix / m ³ (part SAUR)	0,82 €
	Prix / m ³ (part communale)	0,83 €
Tarification intervention services techniques	Défrichage	150,00 €
	Main-d'œuvre 1 h	65,00 €
	Engin mécanique 1 h (en sus de la main-d'œuvre)	45,00 €
Timbres Guilvinec	Timbres personnalisés	Tarifs d'affranchissement en vigueur

LE CONSEIL MUNICIPAL,
 APRES EN AVOIR DELIBERE,
 A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

APPROUVE les tarifs proposés ci-dessus dont l'application est prévue au 1^{er} janvier 2017.

Fait au Guilvinec, le 21/12/2016

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.leguilvinec.com